

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 546

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hebdomadaire romand
N° 546 22 mai 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

546

Domaine public

Un, deux, trois Avanchet!

Vers les années 1965, la Ville de Genève, sous l'impulsion de magistrats socialistes et minoritaires, mettait au point une politique intensive de construction de logements. Aujourd'hui, il n'en reste presque plus rien: pour les années 1977, 1978 et 1979, la Ville a mis en chantier quatorze logements...

Lancy, importante commune de la périphérie genevoise, avait eu la même préoccupation: les démocrates-chrétiens, principaux inspirateurs de cet effort, viennent, dans un tract distribué «tous ménages», d'annoncer que désormais le logement serait laissé à l'initiative privée!

Dernier fait, peut-être le plus connu : 5500 locataires de HLM verront leur loyer augmenter: pour 3500 d'entre eux, le plafond de 150 francs la pièce au mois (à Genève, la cuisine compte pour une pièce) sera supprimé et les loyers pourront dépasser ceux du secteur dit libre.

On parle ici de Genève, mais il s'agit en quelque sorte d'un cas d'école: le problème a une dimension suisse.

La convergence des faits notés au bout du lac Léman est évidente: démobiliser au maximum les politiques mises au point par les collectivités publiques au plus fort de la crise des années soixante et permettre ainsi aux milieux immobiliers de profiter au mieux de la reprise qui s'annonce dans la construction.

L'an dernier en effet, la chute vertigineuse du nombre de logements autorisés à la construction, qui durait depuis 1973, cette chute a été stoppée. Pendant deux ans au moins cependant — le temps

que les constructions «autorisées» soient terminées — Genève dépendra des mises en chantier enregistrées ces derniers temps; et la situation ne manquera pas de se dégrader encore, même si elle est déjà difficile, puisque le nombre d'appartements nouveaux n'a jamais été si faible depuis 1949.

Climat ultra-favorable pour les milieux immobiliers: ils sont comme de juste seuls en mesure de répondre à la poussée croissante de la demande; ils seront donc maîtres des prix... d'où, évidemment, d'importantes augmentations des loyers en perspective!

C'est ainsi que sur la place de Genève et dans le domaine du logement apparaissent les conséquences les plus importantes du déplacement de «tendance» à l'intérieur de la majorité gouvernementale élue en 1977.

Deux démocrates-chrétiens au pouvoir avant 1977: à travers une politique du logement mesurée, on tentait de donner satisfaction à la fois aux locataires et aux milieux immobiliers, sans trop se préoccuper des coûts de l'opération, pesant bien sûr sur le budget.

Dès 1977, le deuxième libéral —élu à la place d'un démocrate-chrétien — M. Wellhauser, hésite longtemps, et finalement échoue sans parvenir à redresser la barre.

Aujourd'hui, la conjoncture favorisant les manœuvres bourgeoises, M. Wellhauser s'appuie sur son coreligionnaire Vernet (Travaux Publics) et sur le radical Ducret (Finances) pour imposer une solution qui, sous le couvert de sauvegarder le budget de l'Etat, favorise les professionnels de l'immobilier au détriment des locataires.

Il reste qu'on navigue à une année des élections: il importe de camoufler, autant que faire se peut, les responsabilités.

Les milieux immobiliers, coordinateurs de l'offensive actuelle, ont d'ores et déjà désigné le bouc

SUITE ET FIN AU VERSO